

## NOTICE DE SELECTION POUR CONSULTANT



**Recrutement d'un consultant national pour l'évaluation du potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports au Togo.**

Date : .....

<b>PAYS</b>	<b>TOGO</b>
<b>TITRE DU POSTE :</b>	Consultant – Expert en changements climatiques et Transport
<b>OBJET DE LA MISSION</b>	Evaluer le potentiel d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur du transport au Togo
<b>Durée :</b>	45 jours étalés sur 3 mois
<b>Date estimée de début du contrat :</b>	.....

Prière d'envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l'adresse e-mail [procurement.tg@undp.org](mailto:procurement.tg@undp.org) avec mention de la référence et l'intitulé du dossier. **Votre proposition devra être reçue au plus tard le 24 mai 2020, 12H heure locale de Lomé.**

NB : Les candidatures féminines sont fortement encouragées

### **I. Contexte :**

Au Togo, à l'instar des autres pays de la sous-région ouest africaine, le secteur des transports est l'un des secteurs prioritaires d'action pour améliorer la qualité de l'air, la santé des populations et pour contribuer à l'atténuation du réchauffement de la planète tout en participant à la croissance économique du pays.

C'est un sous-secteur fortement dépendant de la consommation d'énergie surtout fossile participant ainsi aux émissions globales des GES et nécessitant plusieurs actions d'envergure internationale pour un développement sobre en carbone. Le sous-secteur transport se trouve au cœur de l'action gouvernementale et sa contribution au produit intérieur brut est estimée à 5,1 % du PIB en 2005 et à 4,7 % du PIB en 2012 représentant ainsi 23,5 % du PIB du secteur tertiaire. La valeur ajoutée générée par ce secteur, qui était de 94,049 milliards de FCFA en 2012 est passée à 100,046 milliards de FCFA en 2013, soit un accroissement annuel de 6,3 %.

Le dynamisme de ce sous-secteur s'explique par les interventions et les investissements du secteur privé sans oublier l'engagement du gouvernement avec l'appui des partenaires techniques et financiers pour (i) l'amélioration de l'efficacité afin de soutenir la relance de l'économie, (ii) le développement des transports publics et de masse, la fluidité urbaine, et (iii) la mise en place des normes de transport, même si ses actions restent peu effectives.

D'après les résultats du premier rapport biennal actualisé du Togo sur les changements climatiques (PRBA, 2017), les émissions de CO<sub>2</sub> dominent largement le secteur Energie avec un niveau de 2089,27Gg dont le transport est de 1614,2Gg, une des principales catégories clés du secteur Energie en dehors des industries manufacturières et de construction, autres secteurs (Résidentiel, Commerce & Institutions) et les industries énergétiques.

Ainsi, dans ses efforts de lutte contre les changements climatiques, le Togo à travers ses contributions déterminées au niveau national (CDN), compte mener plusieurs activités de réduction des émissions de gaz à effet de serre en particulier dans les domaines prioritaires. Au rang des mesures prioritaires, il est prévu dans le sous-secteur des transports une réduction de 20% de la consommation de carburant d'origine fossile à l'horizon 2030 à travers l'amélioration du réseau routier, la promotion de transports collectifs, la limitation de l'âge moyen des véhicules importés (à 5-7 ans) et la promotion des moyens de transports actifs (vélos, marche, aménagement des pistes cyclables).

Cette situation vient montrer que le sous-secteur des transports dispose d'un potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre et il s'avère nécessaire d'évaluer les impacts des différentes stratégies en termes de réduction des émissions, objet des présents TdRs de recrutement.

Sous l'autorité de la coordination du projet, la division de la lutte contre les changements climatiques (DLCC) de la Direction de l'Environnement et du PNUD Consultant – Expert en changements climatiques et transport accomplira les fonctions suivantes :

## **II. FONCTIONS**

Le/La consultant(e) contribue à la préparation de la quatrième communication nationale du Togo sur les changements climatiques notamment l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'énergie. Il/elle effectuera les tâches suivantes.

- Collecter les données à partir de l'analyse de la documentation nationale en lien avec le changement climatique et celles relatives au sous-secteur des transports (Communications nationales, rapports biennaux, Contributions Déterminées au Niveau National, évaluation des potentialités des mesures d'atténuation, évaluation des besoins technologiques, projets transport durable, etc.) afin d'identifier toutes les stratégies en lien avec le sous-secteur des transports et de l'énergie en général ;
- faire l'analyse des documents de planification nationale (PND, CSIGERN, PAT, etc.);
- réaliser un état des lieux des actions du sous-secteur des transports et faire une projection de son développement à l'horizon 2030 ;
- concevoir une stratégie de consultation des parties prenantes ;
- déterminer une situation de référence ;
- tester les différents scénarios et retenir les plus pertinents ;
- constituer un catalogue de mesures d'atténuation appropriées du sous-secteur ;
- évaluer les coûts financiers associés à la mise en œuvre de ces mesures ;
- proposer un plan de financement ;
- proposer un plan MRV pour le sous-secteur des transports.

## **III. LIVRABLES**

<b>Période</b>	<b>Livrables</b>
Première semaine de la mission	Rapport de démarrage précisant l'approche méthodologique détaillée ainsi que la liste des acteurs à consulter, y compris les outils de collecte de données
Fin du premier	Rapport préliminaire de l'étude comprenant tous les éléments de l'étude

mois de la mission	
Fin du deuxième mois de la mission	Rapport provisoire prenant en compte les observations de la coordination du projet et la direction de l'environnement
Fin du troisième mois de la mission	Rapport final de l'étude final intégrant les observations de l'atelier national

#### IV. MODALITES DE PAIEMENT

Les paiements au consultant seront effectués sur la base de la production de livrables de l'étude

#### V. COMPÉTENCES

Le consultant devra avoir les qualifications suivantes :

- Etre titulaire d'un diplôme au moins Bac+5 en Transport, en ingénierie, en sciences environnementales, en économie, en géographie, en droit de l'environnement ou tout domaine connexe en lien avec l'élaboration des politiques sectorielles dans le secteur des Transports ;
- Avoir une bonne connaissance du secteur des transports ;
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans l'élaboration des politiques environnementales ou climatiques ;
- Avoir une expérience dans l'évaluation des politiques et des mesures d'atténuation des émissions de GES avec des outils de modélisation ;
- Avoir réalisé au moins une (01) étude dans le domaine des transports ou de l'énergie au Togo ou dans la sous-région ;
- Avoir réalisé au moins une (01) étude similaire dans les autres secteurs socioéconomiques de développement du Togo ou sur les politiques sectorielles du pays ;
- Avoir la capacité à conduire des consultations à portée nationale avec les différentes parties prenantes ;
- Disposer d'au moins 5 années d'expériences dans la réalisation des rapports de portée nationale dans le domaine de l'environnement ;
- Avoir une bonne connaissance des décisions des conférences des parties sur les changements climatiques et de l'accord de Paris sur le climat, des décisions, manuels et outils élaborés par le groupe consultatif d'experts d'appui à la préparation des communications nationales pour l'évaluation des politiques et des mesures d'atténuation ;
- Une expérience prouvée dans l'analyse et l'intégration de l'approche genre dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques serait un atout ;
- Disposer d'au moins 5 années d'expériences dans la réalisation des rapports de portée nationale dans le domaine de l'environnement ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins trois (03) ans dans la réalisation d'études dans le domaine des transports ou domaines similaires

## **VI. DOCUMENTS À INCLURE DANS LA SOUMISSION DE LA PROPOSITION**

Les Consultant(e)s intéressé(e)s sont invités à présenter un dossier de candidature à l'adresse mail [procurement.tg@undp.org](mailto:procurement.tg@undp.org) comprenant les éléments suivants :

### **1. Une Proposition Technique (enveloppe/Fichier N°1) comprenant :**

- Une Note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les raisons de la candidature ;
- Une brève présentation de l'approche méthodologique (assortie d'un chronogramme) et de l'organisation de la mission envisagée ;
- CV incluant : L'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références ;
- P11 dûment rempli et signé (téléchargeable à l'adresse : [http://www.tg.undp.org/content/dam/togo/docs/P11\\_Personal\\_history\\_form.doc](http://www.tg.undp.org/content/dam/togo/docs/P11_Personal_history_form.doc)).

### **Une Proposition Financière Contrats forfaitaires (enveloppe/Fichier N°2) :**

La proposition financière sera soumise sur la base de l'approche forfaitaire, la proposition financière prévoit un montant forfaitaire et précise les modalités de paiement sur la base de produits/délivrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs) même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat. Elle doit être libellée en F.CFA.

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé aux candidats au Contrat Individuel de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire. Les consultants doivent indiquer en détail dans leurs propositions financières les honoraires, les frais de séjour (le cas échéant) et le nombre de jours de travail prévus. Le PNUD n'accepte pas les coûts de voyage qui excèdent ceux du billet en classe économique. Si un consultant désire voyager en classe supérieure, il devra le faire sur ses ressources propres.

En cas de voyages non prévus dans les TDR, le paiement des coûts de voyage (y compris les billets d'avion, l'hébergement, et les dépenses des terminaux) doit être convenu entre le Bureau du PNUD et le consultant individuel avant le voyage et devra être remboursé.

Par ailleurs, les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est à dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les termes de référence et après acceptation du responsable désigné par le PNUD.

Les candidats pourront être invités ou contactés par téléphone à la fin du processus d'évaluation technique. Aucune note ne sera donnée à cet entretien, mais il sera utilisé pour valider les points donnés au cours de l'évaluation technique et permettra de mesurer/évaluer la bonne connaissance du candidat de l'objet des TDR.

NB : Le PNUD ne fournit ni de véhicule ni de bureau pour les consultants. Les consultants devront faire refléter tous les coûts dans leur offre financière.

## **VII. EVALUATION - PRINCIPAUX CRITÈRES DE SÉLECTION**

### **a) Evaluation technique**

<b>Critères</b>	<b>Sous-critères</b>	<b>NOTE</b>
<b>Eligibilité</b>	<b>a) Education</b> Être titulaire d'un diplôme au moins Bac+5 en Transport, en ingénierie, en sciences	<b>Oui/ Non</b>

	environnementales, en économie, en géographie ou tout domaine connexe en lien avec l'élaboration des politiques sectorielles dans le secteur des Transports	
	<b>a) Expériences</b> Disposer d'au moins 5 années d'expériences dans la réalisation des rapports de portée nationale	<b>Oui/ Non</b>
<b>Expériences en réalisation de documents de politiques et de planification nationale</b>	Avoir cinq 5 années d'expériences dans la réalisation des rapports de portée nationale dans le domaine de l'environnement	15
<b>Expériences en réalisations d'études similaires</b>	Avoir réalisé ou dirigé au moins une (01) étude similaire dans les secteurs socioéconomiques de développement du Togo	15
<b>Expériences en réalisation d'études dans le secteur des transports</b>	Minimum de 03 ans d'expériences dans la conduite des études dans le secteur des transports au Togo ou dans la sous-région	10
<b>Connaissance de la problématique des changements climatiques</b>	Bonne connaissance de la problématique des changements climatiques	10
<b>Sous-Total</b>		<b>50</b>
<b>Proposition technique</b>	Adéquation de la méthodologie proposée par rapport aux TDRs (compréhension des TDRs, description détaillée des différentes composantes)	50
<b>TOTAL</b>		<b>100</b>

Seuls les candidat(e)s qui obtiendront 70% de la note technique seront considéré(e)s pour l'évaluation financière.

#### ***b) Les propositions financières***

Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées ; une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

$$\text{Note financière } A = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] \times 30$$

**Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.**

#### **1. Documents constitutifs de l'Offre :**

Pour démontrer leurs qualifications, les candidat (e)s devront soumettre une offre qui comprendra les documents suivants :

<b>Document</b>	<b>Description</b>	<b>Forme</b>
*Curriculum Vitae <b>ou</b> P11 Si le P11 n'est pas disponible, le candidat peut soumettre uniquement le CV	Remplir le formulaire de P11 en annexe en y incluant surtout votre expérience des missions similaires et indiquant au moins 3 (trois) personnes de référence.	Annexe 3
Diplômes	Envoyer les copies de vos diplômes	
Proposition financière	Soumission d'une offre financière globale pour les trois mois de la consultance	Annexe 4

**N.B.**

Les candidat (e)s sont tenus de se renseigner sur les [Conditions Générales des Contrats Individuels \(annexe 2\)](#).

## **ANNEXES**

**Annexe 1 - Terme de Références de la mission** (voir plus haut)

**Annexe 2 - Conditions générales des Contrats Individuels**



Conditions générales  
des contrats prestata

**Annexe 3- Tableau des coûts**



Tableau des  
Coûts.docx

**Annexe 4 – P11 (SC & IC)**



P11 modified for SCs  
and SSAs-Draft.doc

**Annexe 5- Type de contrat**



modèle de  
contrat.doc